

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV AVENIR
ARRETEE AU 30/09/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2010.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 30 Septembre 2010.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2010, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société «SICAV AVENIR» arrêtés au 30 Septembre 2010, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2010.

Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30/09/2010
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2010</u>	<u>30/09/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	1 079 556	971 731	928 843
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		564 903	473 181	429 239
b - Obligations et Valeurs assimilées		514 653	498 550	499 604
c - Autres Valeurs				
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		308 190	307 552	378 191
a - Placements monétaires		294 026	297 450	367 000
b - Disponibilités	3-8	14 164	10 102	11 191
AC 3 - Créances d'exploitation		348	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	592	595
TOTAL ACTIF		1 388 094	1 279 875	1 307 629
PASSIF				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-6	3 910	3 892	4 254
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	-	-
TOTAL PASSIF		3 910	3 892	4 254
ACTIF NET				
CP 1 -Capital	3-4	1 358 692	1 247 158	1 271 043
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	25 492	28 825	32 332
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		12	22	22
b - Sommes distribuables de l'exercice		25 480	28 803	32 310
ACTIF NET		1 384 184	1 275 983	1 303 375
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 388 094	1 279 875	1 307 629

ETAT DE RESULTAT*Période du 1er Janvier au 30 Septembre 2010**(Unité : en Dinars Tunisiens)*

	Notes	Période du 01/07/2010 au 30/09/2010	Période du 01/01/2010 au 30/09/2010	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
<u>1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	8 387	30 791	9 492	30 401	35 911
a - Dividendes		2 521	14 648	4 823	14 989	14 989
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 866	16 143	4 669	15 412	20 921
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>2 - Revenus des placements nétaires</u>	3-3	2 251	8 042	2 538	8 404	10 642
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 638	38 833	12 030	38 805	46 552
<u>1 - Charges de gestion des placements</u>	3-7	- 3 882	-11 425	- 3 502	- 10 007	- 13 560
REVENU NET DES PLACEMENTS		6 756	27 408	8 528	28 798	32 992
<u>3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>1 - Autres charges</u>	3-10	-	-	-	- 26	- 28
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 756	27 408	8 528	28 772	32 964
<u>4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 7 599	-1 928	-	31	- 652
MMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		(843)	25 480	8 528	28 803	32 312
<u>4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		7 599	1 928	-	- 31	652
Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		62 139	69 882	- 1 279	131 155	173 902
+/- valeurs réalisées sur cession des titres		1 250	16 981	5 162	- 3 981	4 520
Frais de négociation		- 47	- 212	- 163	- 199	- 391
RESULTAT NET DE LA PERIODE		70 098	114 058	12 248	155 747	210 995

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1er Janvier au 30 Septembre 2010

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/07/2010 au 30/09/2010	Période du 01/01/2010 au 30/09/2010	Période du 01/07/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 30/09/2009	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009
--	---	---	---	--	--

1 - Variation de l'Actif Net resultant**des opérations d'exploitation**

Résultat d'exploitation	6 756	27 408	8 528	28 772	32 964
Variation des +/- values potentielles sur titres	62 139	69 882	- 1 279	131 155	173 902
+/- values réalisées sur cession de titres	1 250	16 981	5 162	- 3 981	4 520
Frais de négociation de titres	- 47	- 212	- 163	- 199	- 391
2 - Distribution des dividendes	-	- 32 227	-	- 35 451	- 35 451

3 - Transaction sur le capital

Souscriptions	-	502 529	-	3 391	3 391
Capital	-	482 899	-	3 175	3 175
Régularisation des sommes non distrib.	-	13 950	-	185	185
Régularisations des sommes distrib.	-	5 680	-	31	31
Droits d'entrée	-	-	-	-	-
Rachats	- 499 642	- 503 552	-	- 52	- 27 906
Capital	- 480 445	- 484 181	-	- 48	- 23 047
Régularisation des sommes non distrib.	- 11 592	- 11 662	-	- 2	- 4 175
Régularisation des sommes distrib.	- 7 604	- 7 708	-	- 2	- 684
Droits de sortie	-	-	-	-	-
Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-

VARIATION DE L'ACTIF NET

	- 429 544	80 808	12 248	123 635	151 030
--	-----------	--------	--------	---------	---------

4 - Actif Net

En début de période	1 813 728	1 303 375	1 263 735	1 152 348	1 152 348
En fin de période	1 384 184	1 384 184	1 275 983	1 275 983	1 303 375

5 - Nombre d'actions

En début de période	31 387	22 794	23 282	23 217	23 217
En fin de période	22 771	22 771	23 282	23 282	22 794

EUR LIQUIDATIVE

	60,787	60,787	54,806	54,806	57,181
--	--------	--------	--------	--------	--------

**6 TAUX DE RENDEMENT DE LA
MODE**

	5,19%	8,79%	0,97%	13,50%	18,28%
--	-------	-------	-------	--------	--------

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtés au 30/09/2010***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2010, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2010 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2010 à 1 079 556 DT contre 971 731 DT au 30/09/2009, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2010	30/09/2009	31/12/2009
Coût d'acquisition	941 686	945 595	858 910
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	427 146	413 732	313 777
- Titres OPCVM	8 976	43 294	56 564
- Obligations et valeurs assimilées	505 564	488 569	488 569
Plus ou moins values potentielles	128 772	16 147	58 898
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	128 800	15 977	58 382
- Titres OPCVM	- 19	179	516
- Obligations et valeurs assimilées	- 9	- 9	-
Intérêts courus sur obligations et valeurs	9 098	9 990	11 035
Total	1 079 556	971 731	928 843

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 8 387 DT pour la période allant du 01/07/2010 au 30/09/2010 contre un montant de 9 492 DT du 01/07/2009 au 30/09/2009, et se détaillent ainsi :

Libellé	Troisième Trimestre 2010	30/09/2010	Troisième Trimestre 2009	30/09/2009	31/12/2009
- Revenus des actions	2 521	12 217	4 824	14 037	14 037
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 431	-	952	952
- Revenus des Obligations	5 866	16 143	4 668	15 412	20 921
Total	8 387	30 791	9 492	30 401	35 911

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/07/2010 au 30/09/2010, à 2 251 DT contre 2 538 DT du 01/07/2009 au 30/09/2009, et représentent le montant des intérêts courus sur les Bons de trésor à court terme.

Libellé	Troisième Trimestre 2010	30/09/2010	Troisième Trimestre 2009	30/09/2009	31/12/2009
- Intérêts/ Placements à terme	-	-	-	5 685	5 685
- Intérêts/ Bons de trésor	2 251	8 042	2 538	2 719	4 956
Total	2 251	8 042	2 538	8 404	10 642

3-4 Note sur le capital**Capital au 30/06/2010**

- Montant	1 787 388
- Nombre de titres	31 387
- Nombre d'actionnaires	21

Souscriptions réalisées

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

- Montant	492 038
- Nombre de titres	8616
- Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	62 139
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1 250
- Frais de négociation	-47

Capital au 30/09/2010

- Montant	1 358 692
- Nombre de titres	22 771
- Nombre d'actionnaires	20

3- 5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2010 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2010	30/09/2009	31/12/2009
Sommes distribuables de l'exercice	25 480	28 803	32 310
Sommes distribuables des exercices antérieurs	12	22	22
Total	25 492	28 825	32 332

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Rachats	Régul. Souscriptions	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	27 408	- 7 608	5 680	25 480
Sommes distribuables des exercices antérieurs	12	- 5	5	12
Total	27 420	-7 613	5 685	25 492

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2010 à 3 910 DT contre 3 892 DT au 30/09/2009, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2010	30/09/2009	31/12/2009
- Gestionnaire	1 127	1 049	1 114
- Dépositaire	2 783	2 843	3 140
Total	3 910	3 892	4 254

3- 7 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2010 au 30/09/2010 à 3 882 DT contre 3 502 DT du 01/07/2009 au 30/09/2009, et se détaillent ainsi :

Libellé	Troisième Trimestre 2010	30/09/2010	Troisième Trimestre 2009	30/09/2009	31/12/2009
- Rémunération du gestionnaire	3 585	10 543	3 205	9 125	12 380
- Rémunération du dépositaire	297	882	297	882	1 180
Total	3 882	11 425	3 502	10 007	13 560

3-8 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2010 à 14 164 DT contre 10 102 DT au 30/09/2009 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2010	30/09/2009	31/12/2009
- Avoirs en banque	14 164	218	11 191
- Sommes à l'encaissement	-	24 017	-
- Sommes à régler	-	-14 133	-
Total	14 164	10 102	11 191

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

LE PORTEFEUILLE TITRES ET LES PLACEMENTS MONETAIRES AU 30/09/2010*(Unité : en Dinars Tunisiens)*

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 30/09/2010	%Actif
Actions & Valeurs assimilées		427 146	555 946	36,65%
ADWYA	6 646	22 293	47 825	3,45%
ARTES	1 000	10 544	13 883	1,00%
ASSAD	4 180	14 431	53 328	3,84%
BIAT	150	10 575	12 861	0,93%
BNA	250	3 450	4 754	0,34%
BT	8 000	74 444	107 744	7,76%
BTEI ADP	550	16 895	16 776	1,21%
CAR CEMENT	6 616	12 570	26 418	1,90%
CIMENTS BIZERT	600	4 230	4 181	0,30%
ELECTRSTAR	808	8 777	6 194	0,45%
ESSOUKNA	4 300	22 625	30 384	2,19%
POULINA GP H	1 448	8 616	13 918	1,00%
SALIM	324	5 537	7 696	0,55%
SFBT	200	2 394	2 706	0,19%
SIPHAT	1 400	35 594	22 397	1,61%
SITS	7 772	20 225	30 427	2,19%
SOMOCER	4 250	15 673	9 728	0,70%
SOTRAPIL	800	23 140	10 202	0,73%
SPDIT	1 000	6 050	8 300	0,60%
TL	118	1 532	4 326	0,31%
TPR	3 840	17 194	23 424	1,69%
TUNIS RE	711	4 977	12 800	0,92%
TUNINVEST	600	6 304	4 896	0,35%
TUNISAIR	10 368	30 030	22 789	1,64%
UIB	500	7 665	10 796	0,78%
SITS DS	2	-	-	0,00%
TPR DA	10	1	2	0,00%
BH	300	7 980	9 691	0,70%
BS	300	6 780	7 126	0,51%
ENNAKL	1 474	15 772	19 612	1,41%
STB	500	10 850	10 762	0,78%
Obligations		505 564	514 653	37,08%
AIL 2009-1	500	40 000	41 248	2,97%
AMENBANK2009 B	500	46 665	46 665	3,36%
BH 2007	1 000	100 000	103 564	7,46%
BNA 2009 SUB	1 000	93 330	95 274	6,86%
BTE 2009	1 000	90 000	90 155	6,49%
HL F 2010/1	1 000	100 000	101 197	7,29%
OCA ATTJARI2006	1 512	7 569	7 764	0,56%
UTL 2004	700	28 000	28 786	2,07%
OPCVM		8 976	8 957	0,65%
SICAV EPARGNANT	88	8 976	8 957	0,65%
Bons de Trésor		289 280	294 026	13,19%
BTCT 12/10/2010	87	83 952	86 310	6,22%
BTCT 18/01/2011	46	44 625	45 306	3,26%
BTCT16/11/2010	52	50 270	51 453	3,71%
BTCT 12/10/2010	20	19 954	19 972	1,44%
BTCT 14/06/2011	52	50 193	50 544	3,64%
BTCT 23/08/2011	42	40 286	40 440	2,91%